95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football

Terre de jeu & d'equilibre

N°678 - ÉDITION DU 15 MARS 2024

Appel à candidature JND 2024

Elles incarnent le football Val-d'Oisien : retour sur la soirée du 08 mars !

Bravo aux Sportifs de Garges pour leur parcours en Coupe Nationale Futsal !

FORMATION PFFD

Recruter un salarié

SAMEDI 23 MARS
AU DVOF
8H00 À 12H00

ACTUALITÉS

COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Organisation des Compétitions section Féminines U14F à Seniors F
- Football d'Animation
- Football d'Animation - section Féminines
- Futsal
- CDIF
- Désignation des Délégués

Crédit Mutuel
val d'oise le département
CDOS VAL-D'OISE
EKINSPORT
Gourman Dit RECEPTION
EAGLES
CMC TROPHÉES

STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 11 MARS 2024

Présents : MM LETELLIER –BAILLIEZ- FAUGERON
Assiste : M VERECQUE

INFORMATIONS

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation**) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF**

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

EVOCATION

REPRISE DU DOSSIER ST BRICE FC ET ST PRIX ES

Match n°25905715 du 11/02/2024 ANCIENS D2.A ST BRICE FC 31 / JOUY LE MOUTIER FC 31

Date de la demande d'évocation de ST BRICE FC : 04/03/2024
Date de la demande d'évocation de ST PRIX ES : 05/03/2024

Demande d'évocation du club du ST BRICE FC et de ST PRIX ES sur l'inscription et la participation des joueurs M. Pascal licence 2319944888 et S. Karim licence 2311113819 joueurs de JOUY LE MOUTIER FC à la rencontre citée ci-dessus susceptible d'être suspendus.

Date d'effet de la suspension le 05/02/2024 pour les 2 joueurs.

Le club de JOUY LE MOUTIER FC ayant répondu dans les délais.

La commission dit demande d'évocation recevable et fondée.
Motif : inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match de la rencontre cité ci-dessus.

La commission dit match perdu par pénalité au club de JOUY LE MOUTIER FC 31 pour en attribuer le gain au club de ST BRICE FC 31.

AMENDE : 100€ x 2 au club de JOUY LE MOUTIER FC pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT : ST BRICE FC : 43,50 €
DEBIT : JOUY LE MOUTIER FC : 53,50 €

JOUY LE MOUTIER FC 31 : 0 BUT- 1 POINT
ST BRICE FC 31 : 1 BUT 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme aux joueurs M. Pascal licence 2319944888 et S. Karim licence 2311113819 à date d'effet le 18/03/2024.

REPRISE DU DOSSIER ST PRIX ES

Match n°25905714 du 11/02/2024 ANCIENS D2.A AUVERS ENNERY FC 31 / PUISEUX LOUVRES 95 31

Date de la demande d'évocation : 04/03/2024

Demande d'évocation du club de ST PRIX ES sur l'inscription et la participation du joueur F. Mickael licence n°2330039312 de AUVERS ENNERY FC à la rencontre citée ci-dessus lequel est susceptible d'être suspendu.

Réponse du club d'AUVERS ENNERY Fc.

Le joueur F. Mickael licence n°2330099312, date d'effet de suspension le 27/11/2023.
Le joueur est inscrit sur la feuille de match du 03/12/2023.
Le 17/12/2023 pas de rencontre car forfait de NEUVILLE SUR OISE.
Le 23/01/2024 le joueur inscrit sur la feuille de match. MARLY LA VILLE ES 31 / AUVERS ENNERY FC 31.
Le 04/02/2024 pas rencontre forfait du club de BELLOY ST MARTIN.
Le 11/02/2024 le joueur F. Mickael licence n°2330039312 était en Etat de suspension.

La commission dit demande d'évocation recevable et fondée.
Motif : inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match de la rencontre cité ci-dessus.

La commission dit match perdu par pénalité au club de AUVERS ENNERY FC 31 pour en attribuer le gain au club de PUISEUX LOUVRES 95 31.

AMENDE : 100€ au club de AUVERS ENNERY FC pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT : ST PRIX ES : 43,50 €
DEBIT : AUVERS ENNERY FC : 53,50 €

AUVERS ENNERY FC 31 : 0 BUT- 1 POINT
PUISEUX LOUVRES 95 31 : 2 BUTS 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au joueur F. Mickael licence n°2330039312 à date d'effet le 18/03/2024.

VAUREAL FCM

Match n°25937083 du 11/02/2024 U16 D2 poule B SARCELLES AAS 24 - ROISSY EN FRANCE U.S 21

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € VAUREAL FCM (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation du 11/03/2024

Demande d'évocation du club de VAUREAL FCM au motif : « d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements ».

Concerne le club de ROISSY EN FRANCE US.

Le Club de ROISSY EN FRANCE US est susceptible d'avoir inscrit plus de 1 joueur mutation hors période sur les feuilles de matchs, des rencontres citées ci-dessous. Alors que le règlement précise 1 maximum ayant changé de club hors période.

1er infraction : Match n°25937080 Roissy en France U.S 21 - Gonesse RC 21 du 04/02/2024

Les joueurs **F. Njjia licence 9604469755** (susceptible d'être mutation HP) et **B. Ricky licence 2547996118** (susceptible d'être mutation HP).

2ème infraction : Match n°25937083 Sarcelles AAS 24 - Roissy en France U.S 21 du 11/02/2024
Les joueurs **O. James licence n°9602500532** (susceptible d'être mutation HP) et **B. Ricky licence 2547996118** (susceptible d'être mutation HP).

A la suite de la demande d'évocation du club de **VAUREAL FCM** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **ROISSY EN FRANCE US** sur l'inscription et la participation des joueurs cités ci-dessus susceptible d'être mutation hors période.

Réponse impérative avant le 20/03/2024 avant 12h

FC JOUY LE MOUTIER

Match n°25936959 du 03/03/2024 ANCIENS D2.A FCM GARGES 22 / FC JOUY LE MOUTIER 21

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € FC JOUY LE MOUTIER (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 06/03/2024

Demande d'évocation du club de **FC JOUY LE MOUTIER FC** irrecevable le motif évoqué n'est pas un motif à évocation.

La commission dit résultat acquis sur le terrain.

AS MENUCOURT

Match n°26063109 du 03/03/2024 SENIORS D2.B MENUCOURT AS 21 / FCM GARGES 22

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS MENUCOURT (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 11/03/2024

A la suite de la demande d'évocation du club de **AS MENUCOURT** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **GARGES FCM** sur l'inscription et la participation du joueur **O. Abdelkader licence n°2548181905** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **O. Abdelkader licence n°2548181905** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 21/01/2024.

Réponse impérative avant le 20/03/2024 avant 12h

La prochaine réunion MECREDI 20 MARS 2024

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 12 MARS 2024

Présents : MM. Mme Sylvestre - Pézière - El Fakri - Sénécal
Excusé : M. Cokgul
Assiste : M. Podan-Mavounzy

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF
Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

MATCH A HUIS CLOS

GROSLAY FC
Seniors D1
La Commission de Discipline en date du 06/02/2024 a décidé en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, que tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, pour une durée de 6 mois à compter du 19/12/2023.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF
En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :
- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 24/03/2024
21/04/2024 - 05/05/2024 - 02/06/2024

REPORT DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

POUR TOUTES LES CATEGORIES Y COMPRIS CELLE DES FEMININES D1, LES JOURNEES DES 20 ET 21 JANVIER 2024 SONT REPORTEES AU 20 et 21 AVRIL 2024

COURRIERS CLUBS

SAINT OUEN L'AUMONE AS
Courriel du 11/03/2024
La COC ne peut prendre en compte l'information, manquent les catégories, les numéros de match, les poules, les rencontres, les horaires et les dates.

REMERCIEMENTS ARBITRE

- BATHILY Sydou
- BLANC Guillaume
- HELLI DRECOURT Michael
- BRIDGI Rayan
- GARCIA Nathan
- IBAROUDENE Larbi

HORAIRES - DATES

MARLY LA VILLE ES
Courriel du 08/03/2024
U14 D4 Poule D
Match n°26513052
VEMARS SAINT WITZ FC 21 / MARLY ES 22
Inversion de rencontre
En application de l'article 23.8 du RS du DVOF, le match se déroulera le 30/03/2024 sur les installations de Marly la Ville. Les frais d'arbitrage restent à la charge de Vemars Saint Witz
Accord de la COC - Prévenir vos adversaires

GARGES FCM
Critérium +45 ans Poule B
Match n°26525484 du 17/03/2024
GARGES GONESSE FCM 5 / BRUYERES BERNES USM 5
Nouvelle date : 31/03/2024
Accord de la COC
Prévenir vos adversaires

MENUCOURT AS
U14 D4 Poule E
Match n°26513143 du 14/04/2024
FONTENAY EN PARISIS 21 / MENUCOURT AS 21
Inversion de la rencontre.
En application de l'article 23.8 du RS du DVOF, le match se déroulera le 30/03/2024 sur les installations de Menucourt.
Application de l'article 23.8 du RS du DVOF. Frais des arbitres à la charge de Fontenay en Parisis
Accord de la COC
Prévenir vos adversaires

HORAIRES - DATES (FOOTCLUBS)

MAGNY EN VEXIN FC
Courriel du 07/03/2024
Anciens D4 Poule B
Match n°27216329 du 24/03/2024
MAGNY EN VEXIN FC 1 / SURVILLIERS AVENIR 1
Nouvelle date : 14/04/2024
Accord des deux clubs
Accord de la COC

PONTOISIENNE JS
Courriel du 11/03/2024
Seniors D4 Poule B
Match n°26532183 du 17/03/2024
VIARMES ASNIERES OL 2 / PONTOISIENNE JS 2
Nouvelle date : 31/03/2024

MATCH PERDU PAR PENALITE

VAUREAL FCM
Seniors D2 poule B
Match n° 26063108 du 03/03/2024
VAUREAL FCM 1 / GOUSSAINVILLE FC 2

GOUSSAINVILLE FC 2	-1pt	0but
VAUREAL FCM 1	3pts	3buts

CONFIRMATION DE RESULTAT

FOSSES UF
Seniors D4 Poule A
Match n° 25901783 du 10/03/2024
FOSSES UF 1 / SOISY AM FC 2

FOSSES UF 1	0pt	1but
SOISY AM FC 2	3pts	3buts

MATCHS A JOUER LE 30/03/2024

SURVILLIERS AVENIR
U14 D3 Poule B
Match n°25899577 du 09/03/2024
SURVILLIERS AVENIR 21 / SARCELLES AAS 25

AUVERS ENNERY FC
U16 D3 Poule A
Match n°25933677 du 10/03/2024
AUVERS ENNERY FC 21 / CHAMPAGNE 95 SFC 21

MATCHS A JOUER LE 06/04/2024

TAVERNY COSMO
U14 D1 du 09/03/2024
Match n°25894664 du 09/03/2024
COSMO TAVERNY 21 / GONESSE RC 21

MATCHS A JOUER LE 28/04/2024

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
CDM D1
Match n°25909346 du 28/04/2024 à 8H45
EMMB 5 / CORMEILLAIS ACS 5

MATCHS A JOUER LE 01/05/2024

PISCOP MOISSELLES AS
Anciens D3 Poule A
Match n°26520605 du 03/03/2024
PISCOP MOISSELLES 31 / VAUREAL FCM 31

MATCHS A JOUER LE 08/05/2024

PISCOP MOISSELLES AS
Anciens D3 Poule A
Match n°26520644 du 10/03/2024
PISCOP MOISSELLES AS 31 / SAINT PRIX ES 32

1ER FORFAIT SANS AMENDE

E. BRUYERES BEAUMONT 1
U14 D4 Poule D
Match n°26513055 du 09/03/2024
THILLAY VAUD'HERLAND 1 /E. BRUYERES BEAUMONT 1

E. BRUYERES BEAUMONT 1	-1pt	0but
THILLAY VAUD'HERLAND 1	3pts	5buts

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

FRETTOISE ES
U16 D3 Poule B
Match n° 25900350 du 10/03/2024
VILLIERS LE BEL FC 21 / FRETTOISE ES 21

FRETTOISE ES 21 21 Amende 30€

FRETTOISE ES 21	-1pt	0but
VILLIERS LE BEL FC 21	3pts	5buts

GONESSE RC
U14 D3 Poule A
Match n° 25899489 du 09/03/2024
JOUY LE MOUTIER FC 21 / GONESSE RC 22

GONESSE RC 22 Amende 30€

GONESSE RC 22	-1pt	0but
JOUY LE MOUTIER FC 21	3pts	5buts

COURDIMANCHE AS
U14 D4 Poule B
Match n° 25899758 du 09/03/2024
SAINT OUEN L'AUMONE AS 23 / COURDIMANCHE AS 22

COURDIMANCHE AS 22 Amende 30€

COURDIMANCHE AS 22	-1pt	0but
SAINT OUEN L'AUMONE AS 23	3pts	5buts

SARCELLES AAS
Seniors Féminines
Match n° 27239144 du 09/03/2024
ENT. MARLY FOSSES 1 / SARCELLES AAS 3

SARCELLES AAS 3 Amende 30€

SARCELLES AAS 3	-1pt	0but
ENT. MARLY FOSSES 1	3pts	5buts

BOUFFEMONT AC
Seniors D4 Poule C
Match n° 26532619 du 10/03/2024
EZANVILLE ECOUEN 1 / BOUFFEMONT ACF 2

BOUFFEMONT ACF 2 Amende 30€

BOUFFEMONT ACF 2	-1pt	0but
EZANVILLE ECOUEN 1	3pts	5buts

FORFAIT GENERAL

MONTSOULT BAILLET US
U16 D2 Poule A
Amende 110€

Secrétaire de Séance
M. P. Sénécal

Présidente de Séance
Mme Sylvestre

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES U14F A SENIORS F

Commission du 12 Mars 2024

IMPORTANT

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€
-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débuter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

COURRIERS DES CLUBS

PERSAN US 03

Mail du 07 mars 2024

Pris note de votre forfait avisé en U18F à 8 – Groupe A ; rencontre n°27835481 – du 09/03/24

RENCONTRES REPORTEES

16/03/24

U15F à 8
Rencontre n°27836484 – Groupe A
ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – ST OUEN L'AUMONE AS 1
Rencontre du 02/03/24
Nouvelle Horaire : 11H

30/03/24

U18F à 8
Rencontre n°27835475 – Groupe Unique
ENT BEAUMONT MOURS 1 – ECOUEN FC 1
Rencontre du 03/02/24

05/04/24

SENIORS F à 8
Rencontre n°27836498 – Groupe A
MAGNY US CANTON 1 – GROSLAY FC 1
Rencontre du 29/03/24

SENIORS F à 8
Rencontre n°27836499 – Groupe B
GAFEPB 1 – GROSLAY FC 1
Rencontre du 29/03/24

05/04/24

SENIORS F à 8
Rencontre n°27837504 – Groupe A
MAGNY US CANTON 1 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2
Rencontre du 01/03/24

APPEL FEUILLE DE MATCH

PUISEUX LOUVRES FC95 1
U15F – Groupe B
Rencontre n°27836514 du 09/02/24 - contres TAVERNY COSMO 1
1ierAppel

FORFAITS AVISES

PERSAN US 03
U18F à 8 – Groupe A
Rencontre n°27835481 – du 09/03/24
2ème Forfait

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 11 MARS 2024

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal - M Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusée : Mme Bastos

INFORMATION IMPORTANTE
La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 08 03 24
Pris note du forfait avisé de vos 4 équipes sur critérium U10/U11 du 09 03 24 à ERAGNY FC

BEZONS USO : Mail du 06 03 24
Pris note du forfait avisé de vos équipes sur centre du plateau U9 du 09 03 24 à PIERRELAYE FC

BONNEUIL ASC : Mail du 06 03 24
Pris note du forfait avisé de vos équipes sur centre du plateau U9 du 09 03 24 à BOUFFEMONT AC

CHAMPAGNE SFC : Mail du 07 03 24
Pris note du forfait avisé de vos équipes sur centre du plateau U9 du 09 03 24 à MONTMORENCY FC

DEUIL ENGHIEN FC : Mail du 11 03 24
Pris note de votre impossibilité de recevoir des centres du plateau U6/U7 & U8/U9. La commission transfère l'intégralité du centre U6/U7 sur les installations de GARGES FCM

ECOUEN FC : Mail du 04 03 24
Pris note de la non-présentation de tablette avec les rencontres. La commission a bien reçu la feuille de match papier

FONTENAY FC : Mail du 11 03 24
Pris note de votre information concernant les rencontres de critérium U10/U11 du 09 02 24 à MONTIGNY FC

FRANCONVILLE FC : Mail du 07 03 24
Pris note du forfait avisé de 2 équipes sur centre du plateau U8 du 09 03 24 à SOISY AM FC

GONESSE RC : Mail du 05 03 24
Pris note du forfait avisé de vos équipes U10 & U11 Avenir à JOUY FC

JOUY FC : Mail 08 03 24
Pris note de l'absence des équipes d'ARGENTEUIL FC 7 & 8 sur rencontres de critérium U12/U13 du 02 03 24

MARLY ES : Mail 06 03 24
Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres de critérium U10/U11 du 09 03 24 contre Entente SSG. La commission reporte ces rencontres au 27 04 24

OSNY FC : Mail du 11 03 24
Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre des plateaux en même temps que les rencontres de critérium U10/U11. La commission transfère l'intégralité du centre U6/U7 sur les installations de PONTOISIENNE JS

PERSAN US : Mail du 11 03 24
Pris note du dépôt de vos feuilles de présence du plateau U9 du 13 01 24. Après vérification la commission transmet au secrétariat pour annulation des amendes.

ST LEU FC : Mail du 10 03 24
Pris note du problème rencontré avec les tablettes sur rencontres de critérium U10 & U11 Avenir & critérium U10/U11 contre SURVILLIERS AVENIR. La commission attend les feuilles de match papier du critérium Avenir

ST OUEN AS : Mail du 11 03 24
Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau à la suite du courrier de la Mairie de ST OUEN AS

SURVILLIERS AVENIR : Mai du 10 03 24
Pris note de votre erreur de destination du centre du plateau U9 du 09 03 24

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 06 03 24
Pris note de la fermeture de vos installations le 09 03 24 suite à l'impraticabilité du stade

Mehdi RAMES : Mail du 08 03 24
Mail non traité car non transmis par la messagerie officielle du club

Aissa ZERROUR : Mail du 08 03 24
Mail non traité car non transmis par la messagerie officielle du club

1er Appel feuilles des Centres
COUPE DU COMITE U12
3ème Tour du 9 Mars 2024

Centre n° 1 à ERMONT AMS
Centre n° 2 à MONTMORENCY FC
Centre n° 5 à BEZONS USO
Centre n° 6 à GOUSSAINVILLE FC
Centre n° 7 à ARGENTEUIL RC
Centre n° 8 à DEUIL ENGHIEN FC

1er Appel feuilles des Centres
FESTIVAL FOOT U13
3ème Tour du 9 Mars 2024

Centre n° 1 à GONESSE RC
Centre n° 6 à COSMO TAVERNY
Centre n° 8 à ES HERBLAY
Centre n° 9 EZANVILLE US
Centre n° 10 au THILLAY ESM
Centre n° 11 CORMEILLAIS ACS
Centre n° 12 SARCELLES AAS
Centre n° 13 FRANCONVILLE FC
Centre n° 15 ARGENTEUIL FC

CHALLLENGES U10 & U11
3ème Tour du 23 Mars 2024

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 3ème tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issu du 2ème tour

Les documents concernant l'organisation de ce 2ème tour seront envoyés par courrier postal à compter du Mardi 12 MARS 2024. Le règlement peut être consulté sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 1er AVRIL 2024 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.
Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents de cette compétition avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.
Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.
Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé aux tours précédents des Challenges, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).
En revanche, dans le cas où un même tour des Challenges se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début de la Jonglerie à 9h30
Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :
- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

L'équipe qui termine 1ère de chaque centre sera qualifiée (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 27 Avril 2024
1 seule équipe par club ne peut être qualifiée comme le prévoit le règlement

CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification
Challenge U10

U11 Filles : nées en 2013
U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2014
U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2015 dans la limite de **3 par équipe**.
La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification
Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Pour ce 3ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.
Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Centre 1	Argenteuil FC	Centre 2	Ermont AMS	Centre 3	Cergy Pontoise FC	Centre 4	Adamois Ol
Bruyères Bernes USM 1		Argenteuil RC 3		St Leu FC 3		Adamois OL1	
St Ouen AS 1		Argenteuil RC 2		Argenteuil RC 1		Groslay FC 1	
Argenteuil FC 1		Entente Beaumont Mours 1		Cergy Pontoise FC 1		Ecouen FC 1	
Argenteuil FC 2		Ermont AMS 1		Cergy Pontoise FC 2		Ecouen FC 4	

Centre 5	St Brice	Centre 6	Montmangy FC	Centre 7	Franconville FC	Centre 8	Entente SSG
St Brice FC 2		Sarcelles AAS 2		Villiers FC 2		Cormeillais ACS 1	
Menucourt AS 1		Sarcelles AAS 4		Entente MMB 1		Osny FC 1	
Sarcelles AAS 3		Fosses UF 1		Franconville FC 1		Entente SSG 1	
Sarcelles AAS 1		Montmagny FC 1		Franconville FC 2		Entente SSG 4	

CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification
Challenge U11

U12 Filles : nées en 2012
U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 et 2013
Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.
La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Centre 1	Argenteuil RC	Centre 2	Soisy AM FC	Centre 3	Sarcelles AAS	Centre 4	Eragny FC
Cergy Pontoise FC 1		Soisy AM FC 2		Ermont ACF 1		Sarcelles AAS 3	
Jouy FC 1		Soisy AM FC 1		Eaubonne CSM 1		Sarcelles AAS 1	
Argenteuil RC 2		ES Herblay 1		Sarcelles AAS 4		Eragny FC 3	
Argenteuil RC 1		Viarmes Asnières OL 1		Sarcelles AAS 2		Vauréal FCM 1	

Centre 5	Ezanville US	Centre 6	Gonesse RC	Centre 7	St Leu FC	Centre 8	St Ouen AS
Ezanville US 1		Gonesse RC 1		Goussainville FC 1		St Ouen AS 1	
Cormeillais ACS 1		Franconville FC 1		Goussainville FC 2		St Prix ES 1	
St Brice FC 3		Villiers FC 1		Entente SSG 1		Cosmo Taverny 1	
St Brice FC 1		Villiers FC 2		St Leu FC 2		Cosmo Taverny 2	

MATCHS CRITERIUM REMIS

SAMEDI 27 AVRIL 2024

CRITERIUM U10/U111

MARLY ES vs FRANCONVILLE FC: matches n° 27808589 – 27808662 – 27808707 & 27808752

1er APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U11 AVENIR

ST LEU FC 1 : 1er appel de feuille de match n° 27784461 du 09 03 24 – critérium U11 Avenir contre ST BRICE FC 1

CRITERIUM U10 AVENIR

ST LEU FC 22 : 1er appel de feuille de match n° 27783878 du 09 03 24 – critérium U11 Avenir contre ST BRICE FC 22

CRITERIUM U12 AVENIR

Entente SSG 22 : 1er appel de feuille de match n° 27785773 du 02 03 24 – critérium U11 Avenir contre GOUSSAINVILLE FC 22

CRITERIUM U10/U11

EAUBONNE CSM 5 : 1er appel de feuille de match n° 27786165 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre CERGY PONTOISE FC 11

GAFEPB 1 : 1er appel feuille de match n° 27786166 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre Entente BOISSY CHARS 1

MONTIGNY FC 4 & 5 : 1er appel de feuilles de match n° 27786483 &27786643 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre FONTENAY FC 1 & 2

COURDIMANCHE AS 1 & 2 : 1er appel de feuilles de match n° 27786485 & 27786645 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre COURDIMANCHE AS 5 & 6

MENUCOURT AS 2 : 1er appel de feuilles de match n° 27792191 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre AUVERS ENNERY FC 2

COSMO TAVERNY 6 : 1er appel de feuille de match n° 27792295 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre MONTMORENCY FC 6

ARGENTEUIL FC 5 & 6 : 1er appel de feuilles de match n° 27808337 & 27808510 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre ARNOUVILLE FAS 3 & 4

FOSSES UF 3 & 4 : 1er appel de feuilles de match n° 27808339 & 27808512 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre VILLIERS FC 5 & 6

SOISY AM FC 6 : 1er appel de feuille de match n° 27808509 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre VEXIN AS 4

FRANCONVILLE FC 3 & 4 : 1er appel de feuilles de match n° 27808584 & 27808657 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre SARCELLES AAS 3 & 4

GONESSE RC 6 : 1er appel de feuille de match n° 27809021 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre PUISEUX LOUVRES FC 4

VAUREAL FCM 1 – 3 & 4 : 1er appel de feuilles de match n° 278009067 - 27809157 & 278009202 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre ES HERBLAY 3 – 5 & 6

PONTOISIENNE JS 1 : 1er appel feuille match n° 27809068 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre ARGENTEUIL FC 7

ST OUEN AS 3 & 4 : 1er appel de feuilles de match n° 27809069 & 27809114 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre EAUBONNE CSM 1 & 2

2ème APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

COURDIMANCHE AS 1 : 2ème appel de feuille de match n° 27786476 du 02 03 24 – critérium U10/U11 contre GOUSSAINVILLE FC 3

MARCOUVILLE CITY CPA 3 & 4 : 2ème appel de feuilles de matchs n° 27786477 & 27786637 du 02 03 24 – critérium U10/U11 contre MONTIGNY FC 4 & 5

AUVERS ENNERY FC 3 : 2ème appel de feuille de match n° 27792289 du 02 03 24 – critérium U10/U11 contre VIARMES ASNIERES OL 5

MONTMORENCY FC 6 : 2ème appel de feuille de match n° 27792290 du 02 03 24 – critérium U10/U11 contre EZANVILLE US 3

CRITERIUM U12/U13

ST OUEN AS 4 : 2ème appel feuille match n° 27810540 du 02 03 24 – critérium U12/U13 contre BOUFFEMONT ACF 2

ST LEU FC 1 – 2 – 3 & 4 : 1er appel de feuilles de matchs n° 27814566 – 27814688 – 27814927 & 27814988 du 02 03 24 – critérium U12/U13 contre BEZONS USO 2 – 3 – 4 & 5

AMENDE

ARGENTEUIL FC : 1er forfait non avisé de votre équipe 8 sur match n° 27814926 – critérium U12/U13 du 09 03 24 contre JOUY FC 3
Amende : 15€

GROSLAY FC : 1er forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 27808340 – critérium U10/U11 du 09 03 24 à CERGY PONTOISE FC 9
Amende : 15€

MARCOUVILLE CITY CPA : 1er forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 27786484 – critérium U10/U11 du 09 03 24 à GOUSSAINVILLE FC 3
Amende : 15€

VEMARS ST WITZ FC : 1er forfait non avisé de votre équipe 1 sur match n° 27786952 – critérium U10/U11 du 09 03 24 à SARCELLES AAS 7
Amende : 15€

AUVERS ENNERY FC : 1er forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 27792292 – critérium U10/U11 du 09 03 24 à MENUCOURT AS 3
Amende : 15€

COURDIMANCHE AS : Non réception après 2 relances de feuille récapitulative de plateau U9 niveau 2 du centre n° 8 à COURDIMANCHE AS du 13 01 24
Amende : 30€

BEZONS USO : Non réception après 2 relances de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 6 à ES HERBLAY & sur centre 7 à CORMEILLAIS ACS du 03 02 24
Amende : 30€ x 2 = 60€

VILLIERS FC : Non réception après 2 relances de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 14 à VILLIERS FC ainsi que les feuilles de présence des clubs de DEUIL ENGHIEN FC du 03 02 24
Amende : 30€ x 3 = 90€

DEUIL ENGHIEN FC : Non réception après 2 relances de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 14 à VILLIERS FC du 03 02 24
Amende : 30€

GONESSE RC : Non réception après 2 relances de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 17 à GOUSSAINVILLE FC du 03 02 24
Amende : 30€

MARCOUVILLE CITY CPA : Non réception après 2 relances de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 18 à MARCOUVILLE CITY CPA ainsi que les feuilles de présence du club de MAGNY FC du 03 02 24
Amende : 30€

MAGNY FC : Non réception après 2 relances de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 18 à MARCOUVILLE CITY CPA du 03 02 24
Amende : 30€

APPEL A CANDIDATURE

La Commission Foot Animation est à la recherche d'un club pour l'organisation de la Journée Nationale U6 & U7

Celle-ci aurait lieu le Samedi 8 Juin (matin & après-midi) & Dimanche 9 Juin 2024 (matin).
Le club devra disposer de 2 terrains de foot à 11 (minimum) et 4 vestiaires (en libre-service) sur la même enceinte

Merci d'envoyer un mail rapidement à la commission Foot Animation

FINALES DEPARTEMENTALES

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le Samedi 6 Avril 2024 à ST BRICE FC

Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le Samedi 27 Avril 2024 à GONESSE RC

Finale Départementale de la Coupe U12 le Mercredi 8 Mai 2024 à VILLIERS FC

Prochaine Réunion LUNDI 18 MARS 2024

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION SECTIONS FEMININES

Commission du 12 Mars 2024

IMPORTANT

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2023/2024, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories à partir de U11F et FAL pour U7F et U9F
RAPPEL

RAPPEL
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

Article 44.2 –
Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.
Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.
En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.
En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

*- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est **l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI**, les équipes doivent arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débuter les rencontres.*

TEMPS DE JEU PAR CATEGORIE EN CRITERIUM
U11F : 2x25minutes, pause de 5 à 10mn
U13F : 2x30minutes dont pause coaching de 2 mn, pause de 5 à 10mn

Inscriptions critérium, sauf U13F Avenir :
Les clubs désirants inscrire une équipe doivent impérativement indiqués dans leur courriel :
Le référent féminin : nom, prénom, téléphone
Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone
Le stade ou le terrain et la surface.
Inscription au divers challenge U11F et festival foot U13F.

Les inscriptions de U6F àU9F dans FAL :
Vous ne pouvez plus engager vos joueuses dans FAL, vous pouvez inscrire vos joueuses par courriel toute l'année au moins 13 jours avant une date de plateau en indiquant :
Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone
Le stade, les souhaits (organisateur ou non) et heure
Vous pouvez vous inscrire en U7F si vous avez moins de 4 joueuses et en U9F si vous avez moins de 5 joueuses.

COURRIERS

ST PRIX ES 1
Mail du 02/03/24
U11F
Pris note de votre mail concernant les anomalies de la rencontre.
Un appel à feuille de match a été fait à Sarcelles

ADAMOIS OL 1
Mail du 02/03/24
U13F
Pris note de votre mail concernant les impossibilités de recevoir, le règlement préconise en cas d'indisponibilité de terrain une inversion de rencontre en priorité.

RENCONTRES REPORTEES

30/03/24

U11F
Rencontre n°27834168 – Groupe B
VIARMES ASNIERES OL 1 – ARGENTEUIL FC 1
Rencontre du 27/01/24

U11F
Rencontre n°27834122 – Groupe A
ERMONT AS 1 – COSMO TAVERNY 1
Rencontre du 03/02/24

U11F
Rencontre n°27834226 – Groupe C
MONTMORENCY FC 1 – ADAMOIS OL 1
Rencontre du 02/03/24

U13F
Rencontre n°27835059 – Groupe C
VIARMES ASNIERES OL 1 – SARCELLES AAS 3
Rencontre du 27/01/24

MODIFICATIONS D'HORAIRES &LIEUX

U11F

U11F
Rencontre n°27834185 – Groupe B
CERGY PONTOISE FC 1 – VIARMES ASNIERES OL
Rencontre du 16/03/24
Nouvelle Adresse : Stade des Maradas, 1 passage du lycée à Pontoise

U11F
Rencontre n°27834231 – Groupe C
CERGY PONTOISE FC 2 - ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvelle Adresse : Stade des Maradas, 1 passage du lycée à Pontoise

U11F
Rencontre n°27834230 – Groupe C
BEZONS USO 1 – ERAGNY FC 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvel Horaire : 11H30

U11F
Rencontre n°27834130 – Groupe A
ST BRICE FC 1 – ST OUEN L'AUMONE AS 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvel Horaire : 9H30

U11F
Rencontre n°27834205 – Groupe B
BELLOY ST MARTIN ASC 1 – ARGENTEUIL FC 1
Rencontre du 25/05/24
Nouvel Horaire : 12h30

U13F

U13F
Rencontre n°27835261 – Groupe A
ST OUEN L'AUMONE AS 1 – MONTMORENCY FC 1
Rencontre du 16/03/24
Nouveau Adresse : Stade Stade Lucien Escutary à St Ouen l'aumône
Nouveau Horaire : 11h

U13F
Rencontre n°27834681 – Groupe A
CERGY PONTOISE FC 2 - ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvelle Adresse : Complexe Sportif des Maradas

U13F
Rencontre n°27834133 – Groupe A
ST OUEN L'AUMONE AS 1 – ERMONT AS 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvelle Adresse : Stade Lucien Escutary à St Ouen L'Aumone

U13F
Rencontre n°27835064 – Groupe C
GROSLAY FC 1 – BEZONS USO 1
Rencontre du 16/03/24
Nouvelle Adresse : Complexe Sportif Alain Mimoun à Deuil la Barre

APPEL A FEUILLES DE MATCHS

U11F
SARCELLES AAS 1
Rencontre n°27834126 – Groupe A - du 02/03/24 contre Deuil-Enghien FC1
1ier appel le 04/03/24
2ième appel le 12/03/24

U13F - AVENIR
ARGENTEUIL RC
Rencontre n°27834670 - du 02/03/24 contre ENTENTE ESSG SOISSY 1
1ier appel le 04/03/24
2ième appel le 12/03/24

SARCELLES AAS
U9F plateau du 13 janvier 2024
Feuille de plateau (même en cas d'impossibilité d'organiser le plateau à la suite des conditions climatiques.)
1ier appel 29/01/24
2ème appel le 04/03/24
3ème appel le 12/03/24

ERAGNY ASFC
U9F Plateau du 02 mars 2024
Manque feuille de présence : Ermont AMS, Gonesse RC, Sarcelles AAS
1er appel le 04/03/24
2ième appel le 12/03/24

ERMONT AS
Challenge U11F – Centre N°3 du 09/03/24
Manque feuille de centre
1er appel le 12/03/24

ARGENTEUIL FC
Challenge U11F – Centre N°4 du 09/03/24
Manque feuille de centre
1er appel le 12/03/24

FRANCONVILLE FC
Challenge U11F – Centre N°5 du 09/03/24
Manque feuille de centre
1er appel le 12/03/24

FORFAITS NON AVISES

BELLOY-ST MARTIN ASC
CHALLENGE U11F – Absence sur le centre N°5 de Franconville du 09/03/24
1ier Forfait

AMENDES

BELLOY-ST MARTIN ASC
CHALLENGE U11F
Absence sur le centre N°5 de Franconville du 09/03/24
18€ - Absence

U13F
MONTMORENCY FC 1
Rencontre N°27835257 – Groupe A - du 02/03/24
10€ - Feuille de match irrégulière

PLATEAUX U7F & U9F

DATES ET LIEUX DES CENTRES

PLATEAUX SUIVIS EXCLUSIVEMENT PAR FAL

PLATEAU 1 :	14 OCTOBRE 2023- (Saint Prix)
PLATEAU 2 :	25 NOVEMBRE 2023- (l'Isle Adam)
PLATEAU 3 :	09 DECEMBRE 2023- (Cergy Pontoise)
PLATEAU 4 :	13 JANVIER 2024 - (ESSG et Sarcelles)
PLATEAU 5 :	27 JANVIER 2024 – (Gonesse et Argenteuil)
PLATEAU 6 :	02 MARS 2024 -- (St Prix et Eragny)
PLATEAU 7 :	23 MARS 2024 - (l'Isle Adam et Ermont)
PLATEAU 8 :	04 MAI 2024 - (Cergy Pontoise- Fosses)
PLATEAU 9 :	25 mai 2024 – (Ent SSG-Soisy – Sarcelles)

CHAQUE PLATEAU FEMININ DOIT POUVOIR ACCUEILLIR SEPAREMENT et SIMULTANEMENT UN PLATEAU U7F ET U9F

Aucune joueuse U6F ou U7F ne doit participer au plateau U9F
et
Aucune joueuse U8F et U9F ne doit participer au Plateau U7F

Pour garantir la bonne organisation des plateaux, seuls les clubs inscrits dans FAL pourront participés

PREVOIR PRESENTATION DE LICENCES
Rappel : inscription sur feuille de match d'un(e) licencié(e) non admise à participer eu égard à son âge, amende 80€

Pour qu'une inscription soit prise en compte pour les plateaux U7F ou U9F, elle devra nous parvenir complète au moins le lundi midi de la semaine précédent un plateau, soit 13 jours en amont.
Ex : plateau le 14/10 courriel complet avant le 02/10 midi

INFORMATION PLATEAU U7F et U9F
La feuille de présence est l'équivalent d'une feuille de match.
Elle doit comporter :
Les noms, prénoms, numéro de licence, catégorie des joueuses et confirmer leur présence.
Les noms, prénoms, numéro de licence et signature du responsable majeur
Les noms, prénoms, numéro de licence des adjoints

Dans tous les cas une feuille de plateau doit être établie
Que le plateau se soit dérouler ou non

Non transmission de la feuille de présence du club visiteur après 2 relances (le club visiteur doit remettre sa feuille de présence au centre d'accueil et conserver un double de celle-ci pour transmission en cas de relance)

FESTIVAL U13F

RESULTATS DU 1er TOUR DU FESTIVAL U13F

Les clubs qualifiés pour la finale du 06 AVRIL 2024 sont les suivants :

CENTRE 1 – ERMONT AS
CENTRE 2 – En attente des commissions à la suite de réclamations
CENTRE 3 – ST BRICE FC
CENTRE 4 – ARGENTEUIL RC
CENTRE 5 –
CENTRE 6 – ST PRIX ES 1
CENTRE 7 – ENT SOISY ESSG
CENTRE 8 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

CHALLENGE U11F

RESULTATS DU 1er TOUR DU CHALLENGE U11F

Les clubs qualifiés pour la finale du 06 AVRIL 2024 sont les suivants :

CENTRE 1 – SARCELLES AAS
CENTRE 2 – GONESSE RC
CENTRE 3 –
CENTRE 4 –
CENTRE 5 –
CENTRE 6 – CERGY PONTOISE FC

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 11 MARS 2024

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Renault (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.
Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.
Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.
Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.

COURRIERS CLUBS

RC Argenteuil : Mail du 05-03-24
Demande de report de la rencontre du 09-03-24 contre Arnouville Usc pour cause de manque de joueurs.
La commission ne peut accepter votre demande : motif non valable.

Osny United : Mail du 06-03-24 (Footclubs)
Demande de report de la rencontre Senior D1 contre Eaubonne Csm du 09-03-24 au samedi 18-05-24
Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Montmorency Futsal : Mail du 07-03-24
Pris note des problèmes rencontrés avec les supporters de l'équipe de Montigny Lvdb lors de la rencontre du samedi 02-03-24 à Montmorency (menaces, dégradation de matériel).
Dossier transmis à la commission de discipline par la direction administrative.

Combo Futsal : Mail du 08-03-24
Réception feuille de match U14 du 02-03-24 contre CS Jocassiens

MATCHS REPORTÉS SANS DATE

SENIOR D2

Match n° 26571941 : Cergy-Pontoise Fc 2 / Bezons Futsal Club 2

Match reporté en raison du match de ¼ de Finale de Coupe du Comité : Cergy-Pontoise 2 / Sportifs de Garges 2.

A la vue du calendrier des 2 équipes (rencontres à domicile le dimanche ou le lundi), il n'y a plus de date disponible pour reporter cette rencontre avant la fin du championnat le dimanche 26 mai 2024.
La commission demande aux 2 clubs de trouver un accord pour jouer cette rencontre en semaine avant le 26-05-24.
Faire une demande Footclubs avec accord des 2 clubs.

CVO FUTSAL

Match n° 28020128 : My Sarcelles 1 / Sportifs de Garges 1
En attente accord des 2 clubs sur Footclubs

MATCH REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509863 : Eaubonne Csm 1 / Osny United 1 : **le samedi 18-05-24 à 20H00**

RETOUR COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION du 19-02-2024

Match n° 26571914 : Montigny Lvdb 1 / Gonesse Rc 1 du 10-02-24
Demande d'évocation du 12-02-24
La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de **Gonesse Rc 1**

Montigny Lvdb 1 :	**7 Buts**	**3 Points**
Gonesse Rc 1 :	**0 But**	**-1 Point**

COMMISSION du 06-03-2024

Match n° 26602039 : My Sarcelles 2 / Goussainville Fc 2 du 26-02-24
Date de la réclamation le 28-02-24
La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de Goussainville Fc 2

My Sarcelles 2 :	3 Buts	0 Point
Goussainville Fc 2 :	0 But	-1 Point

RETOUR DE LA COMMISSION DES FINANCES
APPLICATION DE L'ARTICLE 3.6.3
Motif : Clubs en infraction financière

Match n° 26602037 : Combo Futsal 2 / Montigny Lvdb 2 – Futsal D2 du 02-03-24
-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2

Match n° 26602040 : Combo Futsal 2 / Asf Vauréal 2 – Futsal D2 du 09-03-24
-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2

Match n° 26509874 : Cfj Persanaise 1 / Combo Futsal 1 – Futsal D1 du 09-03-24
-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 1

Match n° 26571931 : Asf Argenteuil 3 / Montmagny Asfs – Futsal D2 du 25-02-24
-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2

Match n° 26571921 : Bezons Futsal C 2 / Montmagny Asfs 2 – Futsal D2 du 03-03-24
-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2

Match n° 26571932 : Montmagny Asfs 2 / St Brice Fc 1 – Futsal D2 du 11-03-24
-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :
Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020126	GOUSSAINVILLE FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 30-03-24 à 16H00
2	28020127	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	AVICENNE ASC 1	Samedi 30-03-24 à 18H30
3	28020128	MY SARCELLES FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Reporté sans date
4	28020129	MONTMAGNY ASFS 1	AFS VAUREAL 1	Le lundi 25-03-24 à 20H45

Arbitrage :
Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Semaine **16** du **15-04 au 21-04-24**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 4	Vainqueur Match n° 1	
2		Vainqueur Match n° 3	Vainqueur Match n° 2	

COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :
Semaine **13** du **25-03 au 31-03-24**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020202	SANNOIS FCE 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 30-03-24 à 18H30
2	28020203	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	AFS VAUREAL 2	Lundi 25-03-24 à 21H15
3	28020204	CERGY-PONTOISE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lundi 25-03-24 à 20H00
4	28020205	MONTMORENCY FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Samedi 30-03-24 à 13H00

Arbitrage :
Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Semaine **16** du **15-04 au 21-04-24**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 2	Vainqueur Match n° 4	
2		Vainqueur Match n° 1	Vainqueur Match n° 3	

CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :
Week-end des **23-03 et 24-03-24**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020210	AVICENNE ASC 21	GARGES DJIBSON ASC 21	Samedi 23-03-24 à 18H00
2	28020211	COMBO FUTSAL 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 15H00
3	28020212	ASF ARGENTEUIL 21	VÉMARS ST WITZ FC 21	Dimanche 24-03-24 à 15H00
4	28020213	CFJ PERSANAISE 21	ASF ARGENTEUIL 22	Samedi 23-03-24 à 17H30

Arbitrage :
Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.
Arbitre n°1 : club recevant
Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :
Week-end des **23-03 et 24-03-24**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020220	AVICENNE ASC 21	ASF ARGENTEUIL 21	Samedi 23-03-24 à 12H00
2	28020221	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 14H00
3	28020222	CS JOCASSIENS 21	COMBO FUTSAL 21	Dimanche 24-03-24 à 13H30
4	28020223	GARGES DJIBSON ASC 21	ASF ARGENTEUIL 22	Dimanche 24-03-24 à 12H30

Arbitrage :
Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.
Arbitre n°1 : club recevant
Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

1er FORFAIT NON AVISÉ

CRITÉRIUM U16

Match n° 27725398 : Attainville Futsal C 21 / Marcouville City CP 21
Réception FMI. Forfait non avisé de l'équipe de Marcouville City CP 21
Attainville Futsal C 21 : **5 Buts**
Marcouville City CP 21 : **0 But**
Marcouville City CP : **Amende 30€**

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728564 : Combo Futsal 21 / Cs Jocassiens 21 du 02-03-24
Réception feuille de match papier. Forfait non avisé de l'équipe de CS Jocassiens 21
Combo Futsal 21 : **5 Buts**
CS Jocassiens 21 : **0 But**
CS Jocassiens : **Amende 30€**

1er APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

SENIOR D2

Match n° 26602040 : Combo Futsal 2 / Afs Vauréal 2 du 09-03-24

CRITÉRIUM U12

Match n° 27731592 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 09-03-24

Match n° 27731591 : Cs Jocassiens 21 / Garges Djibson 21 du 10-03-24

CRITÉRIUM U16

Match n° 27735395 : Vémars st Witz 21 / Avicenne Asc 21 du 09-03-24
Match n° 27735047 : Avicenne Asc 22 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 09-03-24

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728579 : Avicenne Asc 22 / Garges Djibson 21 du 02-03-24

CRITÉRIUM U16

Match n° 27735042 : Avicenne Asc 22 / Asf Argenteuil 22 du 02-03-24

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :
Rubrique : **Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.**

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

1er APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Marcouville City CP : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 02-03-24.
Les Sportifs de Garges : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 03-03-24.

PLATEAUX U8 des 09 et 10-03-24

Ermont Ams : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 09-03-24.
Avicenne Asc : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 10-03-24.

1er APPRL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Ermont Ams : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 02-03-24 à Garges Djibson Asc
Futsal Club VLB : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 02-03-24 à Garges Djibson Asc
Attainville Futsal Club : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 03-03-24 à Cfj Persanaise
Asf Argenteuil : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 03-03-24 à Les Sportifs de Garges

NON TRANSMISSION FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS APRÈS 2 RELANCES

PLATEAU U10 des 27 et 28-01-24

Ermont Ams : Club accueil, non transmission feuille de plateau et feuilles de présences des clubs.
Amendes : 52€ x 2 = 104€

PLATEAU U8 du 03-02-24

Marcouville City CP : : Club accueil, non transmission feuille de plateau et feuilles de présences des clubs.
Amendes : 52€ x 2 = 104€

NON TRANSMISSION FEUILLE DE PRÉSENCE CLUB APRÈS 2 RELANCES

PLATEAU U10 du 27-01-24

Marcouville City CP : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 27-01-24 à Ermont Ams
Marcouville City Cp : **amende = 52€**

PLATEAU U10 du 04-02-24

Futsal Club VLB : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 04-02-24 à Asf Argenteuil
Futsal Club VLB : **amende = 52€**

PLATEAUX U8 du 03-02-24

Avicenne Asc : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Garges Djibson Asc
Avicenne Asc : **amende = 52€**
Avicenne Asc : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City
Avicenne Asc : **amende = 52€**
Ermont Ams : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City
Ermont Ams : **amende = 52€**
Futsal Club VLB : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City
Futsal Club VLB : **amende = 52€**

PLATEAU FUTSAL U10

Week-ed des 16 et 17 Mars 2024			
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 16 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Marcouville City CP (1&2) Les Sportifs de Garges (1&2)
Samedi 16 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	6	Futsal Club VLB (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 17 Mars 2024 (Coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)
Dimanche 17 Mars 2024 (Coup d'envoi à 11h30)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	5	AsF Argenteuil (1-2&3) Ermont Ams (1&2)

PLATEAU FUTSAL U8

Journée N°4 - Week-end des 23 et 24 Mars 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedie 23 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	8	Garges Djibson Asc 1 AsF Argenteuil (1-2&3) Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2)
Dimanche 24 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	7	Persanaise Cfj (1&2) Avicenne Asc (1&2) Futsal Club VLB 1 Marcouville City (1&2)

FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au lundi 25 mars 2024.

Coupe du Val d'Oise Futsal :	Attainville Futsal Club
Coupe Comité Futsal :	Marcouville City CP

A cette date la commission coupes appliquera les pénalités financières prévues.

Prochaine réunion
Lundi 25 Mars 2024 à 18H30

COMMISSION CDIF

RÉUNION RESTREINTE DU 12 MARS 2024

FORMATION - PFFD

La CDIF organise une formation PFFD :

« RECRUTER UN SALARIÉ »

Le samedi 23 MARS 2024 au DVOF
De 08h00 à 12h00

Objectifs du module

- Analyser la situation de son club en fonction du projet et la traduire en besoins en recrutement ;
- Rédiger une fiche de poste ;
- Financement de l'emploi : appréhender risques et opportunités ;
- Mener un entretien d'embauche.
-

Pour vous inscrire :

Il vous suffit d'envoyer un mail au secrétariat : secretariat@district-foot95.fff.fr

En indiquant votre Club – nom – prénom et numéro de licence.

Cette formation est prise en charge financièrement pour les licenciés val-d'oisiens.

RÉCOMPENSES

SAISON 2023/2024

« DIRIGEANTS MÉRITANTS »

Pour mettre à l'honneur vos bénévoles, le District du Val-d'Oise de Football propose aux clubs de désigner dès à présent leurs candidats.

La fiche d'inscription est à disposition à la fin de ce procès-verbal.

Date limite des inscriptions, le mardi 30 avril 2024.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF. (*ADDITIF DE L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF)*

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette. N'oublier pas de transmettre vos FMI avant minuit le soir du match.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduite à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.
La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 pour les tablettes ANDROID 12 Pour les versions plus récentes, vous retrouverez cette version sous votre navigateur internet en tapant (APK Feuille de Match FFF). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

 Allez dans paramètres de la tablette.

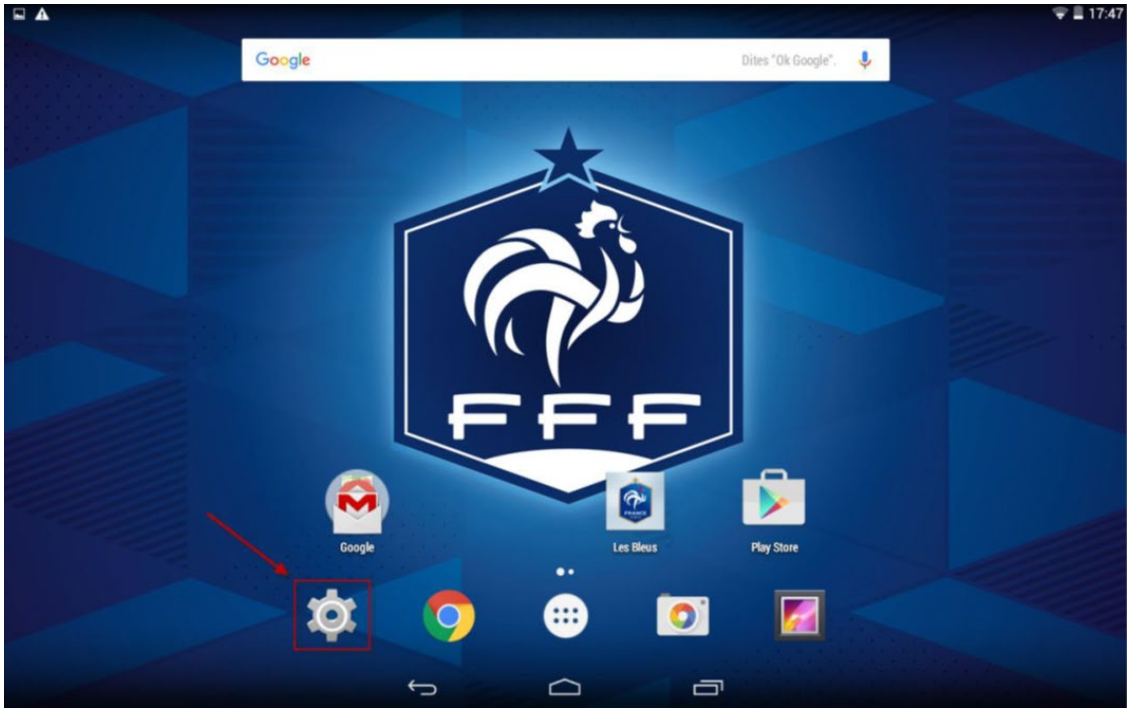

 Sélectionnez Application puis Feuille de Match

 Effacer les données et vider le cache

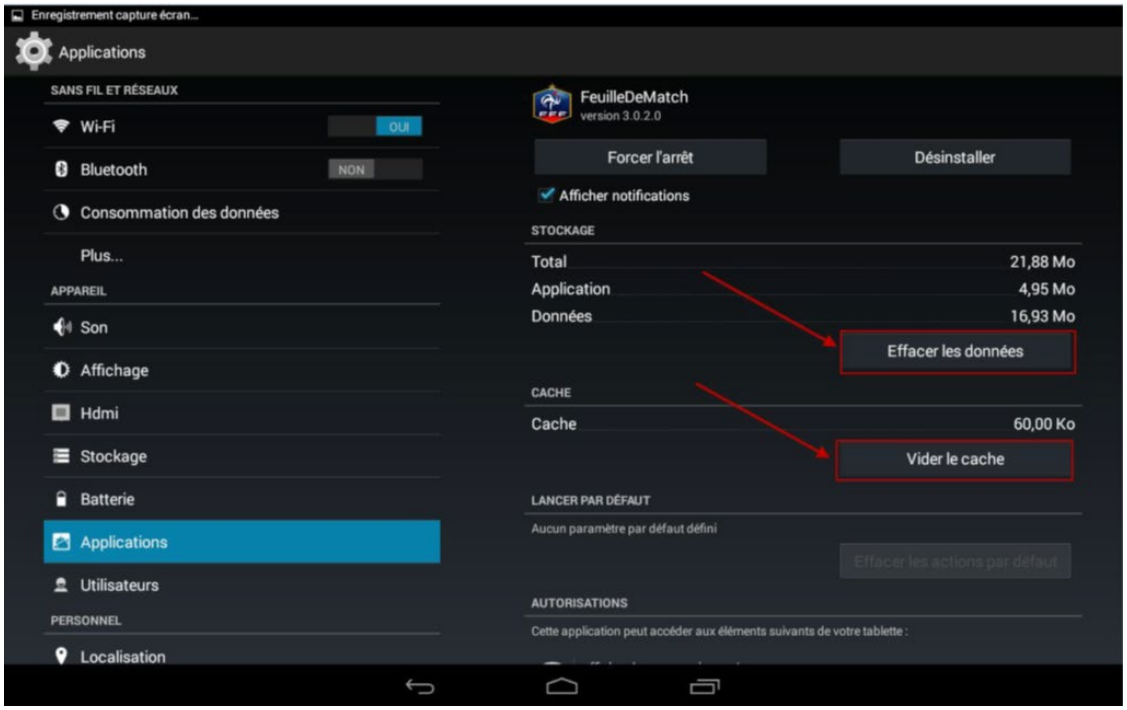

 Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

 Allez dans paramètres de la tablette.

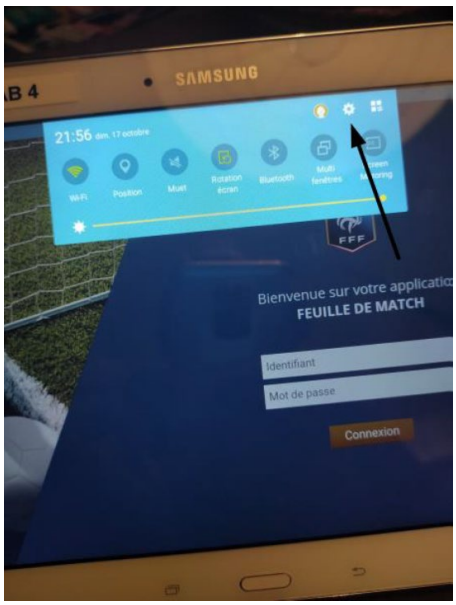

 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match

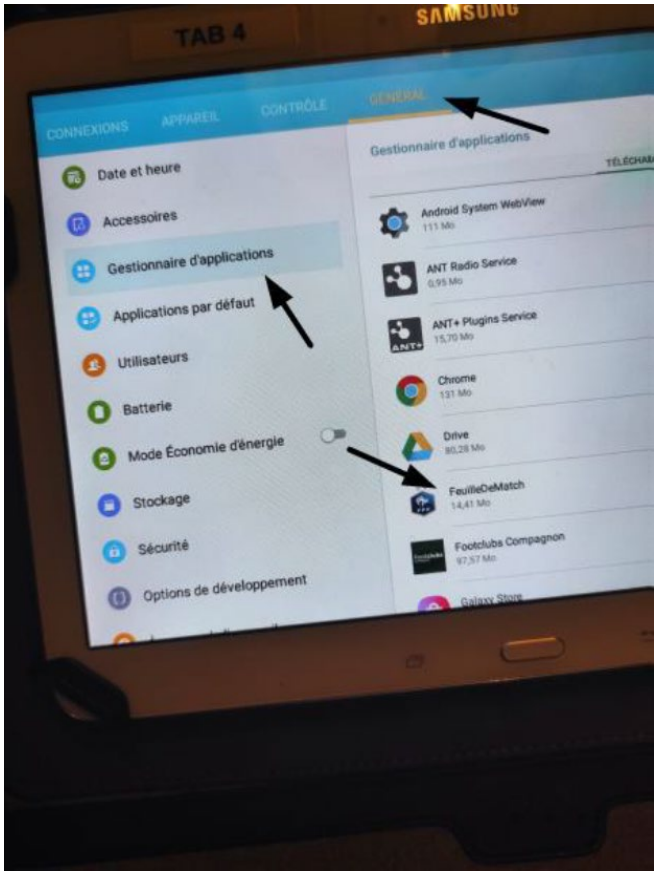

 Supprimer les données et Vider le cache

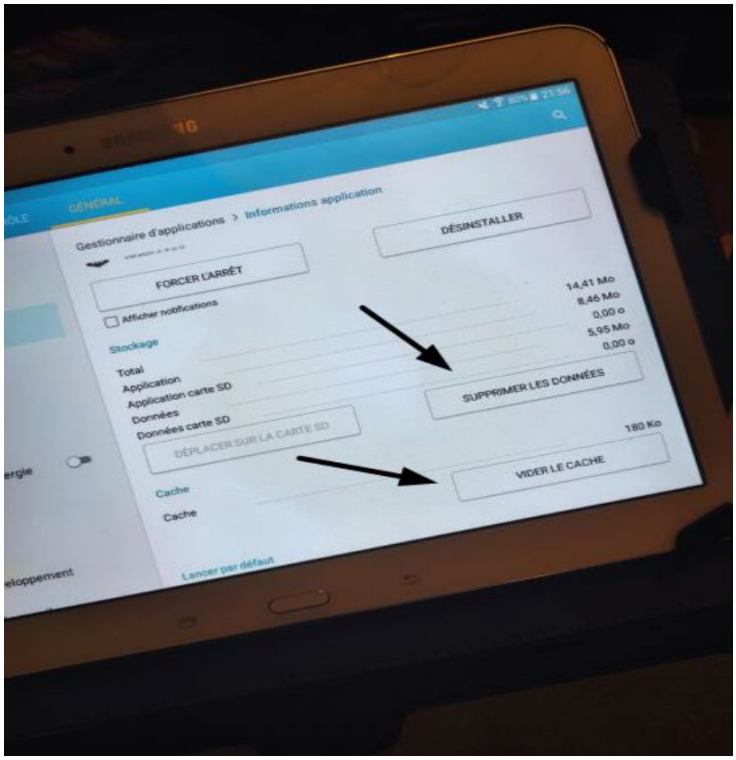

Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres

La récupération se termine en quelques secondes

RÉGLEMENT FMI

https://district-foot95.fff.fr/wp-content/uploads/sites/100/bsk-pdf-manager/804138636f9cd22f31a5b78adef5

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 14 Mars 2024

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 24 Mars 2024

U18 D1

Match 25898065 : Soisy AM FC / RC Argenteuil
Délégué : M. Fabrice Gondel

Match 25898066 : Ermont AmS / Ecouen FC
Délégué : M. Michel Bailliez

Match 25898067 : Goussainville FC / St Ouen AS
Délégué : M. Pascal Pézière

Match 25898068 : Garges FCM / Cormeillais ACS
Délégué : M. Hicham El Fakri

Match 25898070 : Bezons USO / St Leu FC
Délégué : M. Djilali Ouanfouf

Seniors D1

Match 25897447 : Champagne SFC / Ecouen FC
Délégué : M. Olivier Le Nagard

Match 25897448 : Marly la Ville ES / Jouy le Moutier FC
Délégué : M. Gérard Alcan

Match 25897449 : Groslay FC / St Brice FC
Délégué principal : M. Philippe Calvé
Déléguée adjointe : Mme Béatrice Zami à la charge de Groslay FC

Match 25897450 : Persan US / Entente SSG
Délégué : M. Christophe Gauvin

Match 25897451 : St Leu FC / Osny FC
Délégué : M. Joseph Plassart

Match 25897452 : St Ouen AS / Gonesse RC
Délégué : M. Thierry Paumier